

LE FAIT DU JOUR

## **Déchets: paiement au volume plutôt que taxe sur les ordures ménagères**

«Je suis favorable à une redevance incitative plutôt qu'à la taxe actuelle sur les ordures ménagères (acquittée avec la taxe foncière ou d'habitation, NDLR), affirme François de Rugy. «Chacun paierait en fonction du volume de ses déchets non triés, non envoyés au recyclage. L'expérience dans le département de Haute-Saône montre qu'avec cette fiscalité, les habitants ont envoyé en décharge un tiers de déchets en moins que dans le reste de la France et ont permis de récupérer quatre fois plus de déchets recyclables.»

Le ministre estime que 40% de déchets non recyclés, c'est encore beaucoup et ça coûte cher. «Je prends un exemple, explique-t-il: deux-tiers des canettes en aluminium terminent en incinérateur ou décharge.» Il rappelle l'objectif fixé sur le plastique: «80% de recyclage en 2025. On peut arriver à une dépollution massive et à la création d'une nouvelle filière porteuse d'emplois».